

Avril
2009

CE DT IDF

La Lettre d'Informations



... parce que vous pouvez être un jour concernés ...

Comité d'Etablissement du 23 et 24 avril 2009, 2 ou 3 choses que nous avons retenu...

Les 23 et 24 avril a eu lieu le CE de la DT DIF. A l'ordre du jour : la mutualisation de l'ADV Complexe et des Centres d'expertise en IDF. Fermeture des boutiques de Colombes, de Courbevoie et Nogent sur Marne, Bilan social 2008, Rapport Administratif et financier du service de santé FT.... Côté ASC (Activités Sociales et Culturelles), diverses modalités ont été votées.

Déclaration préalable de la CFE-CGC/UNSA

La CFE-CGC UNSA s'interroge sur la loyauté des offres d'emploi de sociétés privées affichées par France Télécom Orange. Il y avait le précédent de la mobilité fonction publique mais le contexte est très différent. En effet, dans ce cas, l'encadrement législatif spécifique précisait les mesures d'accompagnements. Elle pouvait s'apparenter à un « changement d'affectation, une mobilité » d'un fonctionnaire qui conservait son statut.

Le développement massif des pseudos partenariats avec des sociétés privées qui consistent à promouvoir des postes au sein de ces dernières dans le cadre d'un dispositif de PPA est inquiétant.

Tout d'abord en raison de la nature de ces offres. Le marché de l'emploi deviendrait-il un nouveau métier pour France Télécom ? Si tel est le cas, quelle entité ou service du groupe en procèdent l'expertise et le savoir faire requis ? A défaut, la Direction RH via les ED, jouerait aux apprentis sorciers en se lançant dans des expériences dont les salariés seraient les cobayes.

Jusqu'à présent, des solutions individuelles de type outplacement étaient proposées de façon individuelles, sans publicité, en accompagnement de projets personnels. Aujourd'hui, nous sommes dans une ère d'industrialisation paradoxale du « Faire du moins ». Or nous ne parlons pas de boulons ou d'autres quincailleries mais de femmes et d'hommes qui ont fait et continuent encore à faire ce qu'est notre Entreprise aujourd'hui.

La multiplication des communications autour de noms tels qu'AREVA, EDF, SNCF, AXA, dissimulent bien mal l'absence totale de réel partenariat. Bien souvent, une simple adresse électronique sera le seul vecteur de la relation entre les deux entreprises. Ni plus ni moins qu'une source supplémentaire, si tant est qu'il en faille, pour les recruteurs de ces sociétés qui croulent déjà sous les flots de candidatures émanant des multiples canaux. Pour preuve, les services de l'Espace Développement encouragent plus que vivement les candidats à postuler également via les autres supports, comme pour multiplier leurs chances de gagner au loto !

Pour preuve, les services de l'Espace Développement encouragent plus que vivement les candidats à postuler également via les autres supports, comme pour multiplier leurs chances de gagner au loto !

La CFE-CGC UNSA dénonce cette pratique qui consiste à entretenir le sentiment fictif qu'il existe un vaste marché de l'emploi unique interne/externe et qu'il suffit de se déplacer pour trouver une place un peu plus loin. Associé à une stratégie de mouvement perpétuel, la résultante est conforme à l'objectif. A chaque mouvement, un certain nombre pour ne pas dire un nombre certain de personnes ne se retrouvent nulle part.

La CFE-CGC-UNSA demande à ce que seules les offres faisant l'objet de réels partenariat et d'un accompagnement spécifique.

Vos sites utiles

CFE-CGC Fran Télécom Orange :
www.cfecgc-ft-orange.org

Observatoire du stress et des
mobilités forcées :
www.observatoiredustressft.org

Informations Prud'hommes
www.toutsurlesprudhommes.com

Boutique du pouvoir d'achat
www.laboutiquedupouvoirachat.com

Vos contacts :

Vos Délégués
Syndicaux

Thierry Blandin
Elisabeth Rivier
Olivier De Lannurien
Philippe Reig
Patrick Masgonty
Hannan Azeroual
Philippe Giot
Michel Guichard
Cyril Bauchais
Laurent Cece
Danielle Attlan
Jean-Paul Gaziello
Jerôme Marbouty
Fatimata DIOP
Marc Attali
Michael Levasseur

Vos représentants
CE

Elisabeth Rivier
Olivier De Lannurien
Michel Guichard

Vos Délégués
du Personnel
Olivier De Lannurien
Laurent Bourgeois
Gilles Pelletier
Jerôme Marbouty
Pascal Le Bars
Frederic Bagardie
Gwen Poulain
Brigitte Guy
Laurent Cece
Bernard Pont
Cyril Bauchais
Hervé Remelhe
Françoise Menier

GP Parc

Résolution sur le projet de gestion par parc (GP Parc)

Au vue de la nature et du contenu du projet, les élus réunis en séance ordinaire du Comité d'Etablissement de la DT IDF le 23 avril 2009 demandent (que le point N°6 de l'ordre du jour (Gestion par parc) fasse l'objet d'une information consultation et non d'une simple information.

En ce sens les élus partagent et soutiennent les commentaires du secrétaire sur l'ordre du jour. (demande de consultation du CE). Le code du travail et la jurisprudence sont sans ambiguïté sur cette obligation de consultation.

Par ailleurs lors de l'examen de ce projet au niveau national par le CCUES, le représentant de la direction n'a rien dit d'autre en indiquant que la déclinaison locale pouvait faire l'objet d'une consultation.

Voté à l'unanimité soit 20 voix

Mutualisation de l'ADV complexe et des Centres d'expertise en IDF

Malgré une réelle prise en compte des souhaits des salariés de l'AE ISE.. Ce projet est une fois de plus un moyen de supprimer des emplois.

Les équipes seront réparties sur les sites d'Anjou et de Poncelet. Les salariés de l'AE ISE auront le choix entre les 2 sites, étant par ailleurs les plus pénalisés avec pour 70% d'entre eux une aggravation du temps de transport plus de 30mn. Une vingtaine de journées découverte organisées dans plusieurs services aussi variés que l'UAT, les UI, le CCO Villabé, Bercy ou Ivry, l'AVSC SE (Val d'Europe) leur permettra de se décider en fonction de leur préférence.

Une commission de suivi est mise en place avec vos Délégués syndicaux locaux. Votre syndicat la CFE-CGC se tient à votre disposition pour vous accompagner individuellement. Malgré des éléments positifs d'accompagnement, nous ne pouvons voter positivement ce projet qui entraîne le déplacement non souhaité des salariés et des suppressions d'emplois.

Votes : 20 voix contre (unanimité)

Fermeture des Boutiques de Colombes, Courbevoie et Nogent

Ces boutiques sont aujourd'hui en perte de vitesse, le flux ne permettrait pas d'assurer aux vendeurs une PVV correcte.

Par ailleurs, aucuns travaux d'amélioration et de mise aux normes Next n'ont été faits. La CFE-CGC/UNSA a demandé que certaines garanties soient respectées par la Direction :

- Reclassement des salariés au + proche de leur domicile ; ou respect des souhaits.
- Garantie des horaires pendant 6 mois ;

Ces garanties n'ayant pas pu être confirmées par la Direction de l'ADPP. La CFE-CGC/UNSA a voté contre le projet de fermeture de la boutique de Nogent comme tous les élus.

Par contre, nous nous sommes abstenus, ainsi que FO sur la fermeture des boutiques de Colombes et de Courbevoie où les souhaits des salariés sont pris en compte.

Votes : 17 contre (CFDT,SUD,CGT), 3 abstentions (FO, CFE-CGC/UNSA).

QUELQUES ELEMENTS DU RAPPORT DE LA COMMISSION EMPLOI ET METIERS SUR LE BILAN SOCIAL 2008

Les effectifs, - 7,7% entre 2007 et 2008.

On constate une reprise de l'embauche de CDD en 2008 essentiellement recrutés en niveau C, ils sont surtout utilisés au service clients par téléphone et à la vente en boutique.

On constate une diminution inquiétante et régulière sur 3 ans du taux de féminisation, seul le niveau G est épargné. Il est de 42,1% de l'effectif social en 2008.

L'âge moyen en 2008 est de 45,9 ans, il s'élève tous les ans depuis 2006. Il serait judicieux de réfléchir à de nouvelles mesures intéressantes pour le personnel qui souhaiteraient partir.

Le nombre de salariés appartenant à une entreprise extérieure passe de 1012 en 2007 à 1784 en 2008, soit + 76,28%

Le nombre de recrutements externes en CDI est faible et chute de manière importante depuis 3 ans.

On voit une augmentation régulière sur 3 ans du nombre de travailleurs handicapés déclarés ainsi que du montant des achats au secteur protégé.

L'absentéisme est en augmentation par rapport à 2007.

L'évolution de l'effectif social montre une baisse très importante sur trois ans, cette politique scandaleuse de l'emploi a pour corollaire un recours systématique à la sous-traitance et aux incessantes réorganisations.

Rapport Annuel 2008 du Service de Santé au Travail

Résolution

Les élus du CE de la DT IDF constatent que la direction ne respecte pas plus les dispositions du Code du Travail, notamment les articles D 4622-6 et 7 (ex R 241-3), D 4622-74, 75 et 76 (ex R 241-28-1) ou R 4623-17 (ex R 241-32-1) en 2008 qu'en 2007.

Ainsi, contrairement aux engagements pris l'année dernière (Cf. PV du 27 et 28 mars 2008), la direction n'a pas créée la commission médico technique légale, alors qu'elle aurait dû se tenir au moins 3 fois et présenter ses conclusions au CE.

Les délais légaux et le nombre de visites médicales obligatoires ne sont toujours pas respectés (environ 50%) alors même qu'une partie du temps de travail du SST est occupé par l'activité dans les cellules d'écoute mises en place par FT.

Le comité avait demandé, soit la suppression des cellules d'écoute, soit que le temps passé dans ces structures ne soit pas pris sur le SST. Cette demande n'a pas été satisfaite. Pour autant, les élus constatent avec satisfaction la mise en place d'un Observatoire du stress et que des rapports sur les « risques psychosociaux et retentissement sur la santé » ont été établis pour la première fois. Il est cependant regrettable que cela n'apparaisse pas comme une évolution du Service de Santé au Travail qui devrait figurer dans son rapport annuel relatif à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion financière.

Parfaitement conscients que cela relève du rapport d'activité des médecins, les élus du comité sont particulièrement inquiets du contenu des rapports sus cités et du nombre de salariés présentant un état de stress chronique. Sur ce même sujet, l'interdiction d'accès au site de l'Observatoire du stress et des mobilités forcés mis en place par les organisations syndicales SUD et CFE-CGC/UNSA, qui dès l'origine n'avait aucune justification, devient totalement incongrue.

Même si cela ne concerne pas directement l'année 2008, après avoir entendu les difficultés pour recruter des médecins au cours du précédent mandat, les départs à répétition interpellent énormément les élus. Outre les problèmes évoqués le mois dernier au sein du comité, il n'est pas inutile d'indiquer qu'un médecin recruté fin 2007, après plusieurs mois de vacance de poste quitte son poste au mois de mai ! Comment expliquer cela ? Les conditions de travail des salariés de FT seraient tellement difficiles que les médecins, effrayés par le constat et ne pouvant le supporter, n'auraient comme seuls échappatoire que de quitter FT ? Ou bien, les propres conditions de travail des médecins seraient-elles mêmes devenues insupportables, génératrices de stress et de pressions diverses, que cela les conduiraient à quitter FT ?

Les élus déplorent que les frais d'équipement du SST aient été divisés par 7.

Les élus du comité constatent que si la direction satisfait à l'obligation de donner la liste des cabinets médicaux et des locaux annexes, elle passe sous silence la suppression du site de Torcy. Ce sujet avait pourtant fait l'objet d'une demande d'inscription à l'ordre du jour de la séance du mois de novembre 2008 par le secrétaire du CE.

réellement le stress et la souffrance au travail

Le comité demande que les moyens du SST, notamment humains, soient augmentés. Cela permettrait par exemple, que les visites médicales obligatoires se déroulent dans les délais légaux.

Les élus du comité réclament que la direction mette en œuvre les mesures de prévention nécessaires afin de combattre réellement le stress et la souffrance au travail

En conclusion, les membres du comité émettent un avis négatif sur le rapport 2008

La CFE-CGC/UNSA tient à préciser que sur les 8 médecins exerçant sur notre DT, 3 seulement ont fait une enquête chiffrée sur les risques Psychosociaux. Malgré un panel de salariés concernés restreints (10%) les résultats de cette enquête sont effarants : sur une échelle de 1 à 10 de Niveau de stress perçu dans le travail, 35% pour le Dr Honorat sont sur un niveau de 6 à 10, 37% pour le Dr Karaa et 49% pour le Dr Baylac-Lebot. Quelles mesures prend aujourd'hui la Direction pour face à ce problème ?

S'investir aujourd'hui, c'est agir pour ne pas subir ...

FONCTIONNEMENT DU CE ET ASC

- 1) Le Budget prévisionnel des ASC a été voté par 6 abstentions (CGT, CFE-CGC/UNSA), 9 pour SUD, 6 contre (CFDT,FO) ; **La CFE-CGC/UNSA s'est abstenue car le budget vacances est en régression.**
- 2) La Présidente de la Commission Prestations sociales est **Céline Chevallier 20 voix pour.**
- 3) Le prestataire pour les jouets enfants sera Pintel Jouets. **Vote Abstentions 6 (FO/CFDT) 14 pour (CGT, SUD, CFE-CGC/UNSA).**

Ligne S.O.S. SALARIES

La CFE-CGC vous propose une assistance téléphonique accessible 24h/24 et 7j/7 pour connaître vos droits ou demander de l'aide :

N° Indigo 0 825 057 241

0,15 € TTC / MN

S'investir aujourd'hui, c'est agir pour ne pas subir ...

Vous souhaitez vous engager ??

Veillez contacter un des Délégués Syndicaux pour en parler avec lui / elle (liste dans "Vos contacts")

... Aidez-nous à vous aider ...